

## Plan de prévention des abandons

La lutte contre l'abandon de parcours est une priorité pour notre établissement. Outre assurer le suivi obligatoire des étudiants durant leur parcours, il s'agit également de garantir l'égalité des chances et de faire en sorte que chaque étudiant puisse construire son avenir professionnel.

Pour cela, l'établissement a établi un plan de prévention en 3 points:

- Les causes d'abandon de parcours
- La prévention de ces risques
- La mise en place de propositions d'actions

1- Connaître les principales causes d'abandon:

- Liées aux risques physiques: une pathologie plus ou moins grave, un handicap, une grossesse...
- Liées aux risques psychologiques et psychiques: la perte de motivation, l'angoisse liée aux examens et à l'échec scolaire, le repli sur soi, la perte de lien social, la dépression, le risque sanitaire...
- Liées aux situations du quotidien: l'absentéisme régulier, une mauvaise orientation, un environnement social ou économique défavorable, le manque de temps, des problèmes de transports, l'impossibilité d'accéder à un logement...

2- Se repérer et prévenir les abandons de formation:

- Savoir détecter les signes avant-coureurs:

Les signes avant-coureur forment un faisceau d'indices pouvant permettre d'identifier un étudiant en difficulté et d'intervenir avant un décrochage total:

- sur les apprentissages: perte de motivation, d'intérêt ou de concentration, baisse de l'investissement dans le travail personnel, difficultés à s'inscrire dans les pratiques du lieu de stage, etc...
- Sur le comportement social: absentéisme, retard, non-respect du cadre, difficultés à travailler en groupe, etc...
- sur l'équilibre personnel: perte de confiance en soi, repli, anxiété, etc...

3- Mettre en place des propositions d'actions;

Au sein du centre, ces signaux d'alarme sont pris en considération. C'est pour cela que certains outils spécifiques ont été instaurés afin de prévenir et/ou limiter ces ruptures de parcours.

Avant l'entrée en formation:

- Une sensibilisation dès les entretiens de sélection sur les contraintes et volumes de travail que nécessitent les formations proposées
- Un service d'accueil qui oriente et informe sur les dispositifs de financements, les possibilités de logement, la santé etc...
- Un site internet qui reprend le déroulé de la formation et les possibilités d'accompagnement social avec les référentes handicap

Pendant la formation:

- Deux référents handicap qui informent, orientent, conseillent les étudiants en situation de handicap
- Un référent pédagogique par promotion.
- Des visites de stage
- Un contrôle quotidien des absences

Un suivi personnel individualisé et personnalisé

- Des entretiens individuels à la demande de l'étudiant ou de l'équipe
- Des commissions pédagogiques réunies à l'initiative de l'équipe pédagogique qui permet d'acter les difficultés et de proposer des remédiations.

Dans le cadre de formation courte ou de remise à niveau:

La convocation rappelle l'ensemble des éléments permettant d'assurer la présence du stagiaire. Un tour de table en début de formation permet de mesurer les attentes des participants. S'il y a absence du stagiaire, le formateur prévient le service administratif pour prise de contact avec l'employeur ou le financeur.